

*Regroupement
des marchés.* p. 7

*Opération
tranquillité
vacances.* p. 14

*Noces de
diamant pour le
jumelage.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°277 . MAI-JUIN. 2023

Grand format P. 8

UN CHAUFFAGE PLUS VERT ET MOINS CHER

bourgenbresse.fr





LA JL BOURG À UN FIL DE L'EMPORTER CONTRE DIJON

JACQUES CORMARÈCHE

DANS LA FOULÉE DU SEMI-MARATHON ET DU 10 KM DE BOURG



DR



OPHÉLIE VIGNERON

FÉÉRIQUE GELÉE SUR BOUVENT

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Geoffrey Soupe, le sens du collectif.
- 5 Aurélie Marpeaux, madame cinéma.

GÉOLOCALISÉS.

- 7 Regroupement des marchés.

GRAND FORMAT.

- 8 Un chauffage plus vert et moins cher.

PETITS FORMATS.

- 12 Hôtel-Dieu, une page se tourne.
- 14 Opération tranquillité vacances.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Noces de diamant pour le jumelage.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

GUILLAUME ATGER



PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
 AGGLOMÉRATION
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SE CHAUFFER AUTREMENT

Il y a plusieurs décennies, Bourg Habitat et la Ville développaient, avec des copropriétés privées, un premier Réseau de Chauffage Urbain pour mutualiser, avec des énergies renouvelables, les dépenses de chauffage de logements et d’équipements publics. En 2015, nous avons créé la chaufferie bois de la Vinaigrerie, qui permet aujourd’hui de distribuer de la chaleur directement dans les radiateurs de 5 400 logements. Ces deux réseaux se sont progressivement étendus, pour desservir toujours plus de nouveaux foyers et sont alimentés par des chaufferies qui fonctionnent pour l’essentiel au bois.

Aujourd’hui, il faut aller encore plus loin : la Ville et Grand Bourg Agglomération souhaitent développer considérablement l’offre de chaleur renouvelable et de récupération, pour desservir à terme 6 600 logements avec une énergie renouvelable, moins chère que le gaz et qui ne sera pas soumise aux aléas des explosions de tarifs. Elle proviendra des chaufferies existantes et d’autres, à créer, dont l’une le sera en utilisant une partie sèche de nos déchets, sur le site de la Tienne géré par Organom.

Pour que cela fonctionne d’ici 2027, il faut réaliser des travaux d’ampleur pour connecter les deux réseaux de chauffage existants et préparer les extensions à venir – totalisant ainsi 21 kilomètres de réseau. Dès le printemps 2023, des travaux seront réalisés. Les plus importants le seront pendant la période estivale, afin de minimiser les impacts sur la circulation : ainsi une voie sera neutralisée sur le boulevard Victor-Hugo pendant l’été et nous serons contraints de procéder à la fermeture du bas du boulevard Paul-Bert et du boulevard Voltaire du 24 juillet jusqu’au 13 août. Évidemment, des informations précises vous seront données en temps utile, mais la circulation sera forcément perturbée.

Je sais que vous le comprendrez, car ces investissements n’ont jamais eu autant de sens que dans cette période où le coût des énergies fossiles flambe. En développant notre infrastructure de chauffage urbain, nous préparons l’avenir, en garantissant à terme à des milliers de Burgiens le bénéfice d’une énergie renouvelable de chauffage à un coût stable. La transition écologique s’écrit aujourd’hui. Bourg 2030 se prépare maintenant.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** David Godichaud. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, communication@bourg-en-bresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Comipress. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 400 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. Magazine lu par la Bibliothèque sonore. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



« J'aime donner le meilleur pour amener les autres à la victoire. »

Geoffrey Soupe

LE SENS DU COLLECTIF.

Geoffrey Soupe est de la trempe des grands cyclistes. Ceux qui peuvent à la fois donner pour le collectif et jouer la gagne pour accrocher un podium.

Bio express

1988 Naissance à Viriat

2011 Premier contrat professionnel avec la FDJ après un titre de champion de France espoirs

2015 Première participation au Tour de France

2020 Rejoint l'équipe TotalEnergies

2023 Vainqueur de la Tropicale Amissa Bongo, Tour du Gabon

En janvier, Geoffrey Soupe, cycliste professionnel depuis treize ans, a remporté au Gabon la Tropicale Amissa Bongo. « Cette course m'a réussi quand je suis passé pro en 2011 et j'avais le désir de bien y figurer. Je me suis conditionné pour ne rien lâcher ! Je savais que j'en étais capable. » D'habitude, le rôle de Geoffrey dans l'équipe est plutôt celui de poisson-pilote, dont le travail est d'amener le sprinter au plus près des premières positions dans les derniers kilomètres d'une course. « C'est un rôle que j'apprécie, car il faut de la rigueur et beaucoup de sang-froid. Ça demande beaucoup d'implication en course et j'avais besoin d'un fil conducteur pour donner un sens à ma carrière. »

DANS L'OMBRE ET LA LUMIÈRE

Geoffrey est arrivé au vélo par le biais de son père passionné de cyclisme. Enfant

athlétique et débordant d'énergie, c'est à l'École de Cyclisme de Bourg qu'il fera ses premières armes. En rêvant devant les courses professionnelles, dont le Tour de France ainsi que le mythique Paris-Roubaix, Geoffrey nourrit le désir d'aller au bout de sa passion. Il enchaîne les courses pour taper dans l'œil des agents, des directeurs sportifs et des managers. Chose faite en 2011 après un titre de champion de France espoirs. Trois participations au Tour de France et deux sélections au Championnat du monde avec l'équipe de France plus tard, Geoffrey poursuit un parcours fait d'objectifs toujours renouvelés. « Chez les pros, il ne faut pas tergiverser. Soit tu gagnes régulièrement, soit tu es un coureur qui apporte le sens du collectif. » À bientôt 35 ans, Geoffrey a toujours la même passion de rouler et d'être utile à son équipe.



MARIE-CHRISTINE BADOT
RETRAITÉE DYNAMIQUE

Les 300 adhérents de l'Amicale des Retraités se sont choisis une nouvelle présidente en novembre dernier. C'est Marie-Christine Badot, dynamique retraitée de l'informatique, qui a été plébiscitée ! Chaque jour, elle se rend dans l'un des cinq clubs que compte la ville. « Je fais tout mon possible pour que tout fonctionne dans les clubs. »

Marie-Christine Badot imprime déjà sa marque. Deux chartes seront bientôt soumises au vote pour maintenir le bien vivre ensemble. Aux côtés des bénévoles et des six animatrices, elle poursuit le programme d'animations et de loisirs. Carnaval, visites, sorties à la journée ponctuent les traditionnels après-midis consacrés aux activités et aux bavardages. Un souhait : que plus de retraités burgiens osent pousser la porte de ces lieux où le lien social se tisse au gré des parties de cartes et autres jeux.

> Prochains rendez-vous : 9 juin, spectacle, salle Marthe-Suchel - 31 mai, fête de l'Amicale, Saint-Étienne-du-Bois - 6 juillet, pique-nique, Bouvent - 27 juillet, journée détente, Cuisiat.



AURÉLIE MARPEAUX
MADAME CINÉMA

La projection d'E.T., l'extraterrestre de Spielberg a été une révélation. « À 8 ans, j'ai compris qu'en racontant des histoires on pouvait toucher les gens », se souvient Aurélie Marpeaux. Depuis, son cœur balance entre théâtre et cinéma. Diplômée de prestigieuses écoles de théâtre, formée au jeu face caméra lors de master-classes, la jeune femme a plus d'une corde à son arc. Actrice, metteuse en scène, scénariste et réalisatrice, elle a intégré différentes sociétés de production et scénariste pour le cinéma et le théâtre « deux mondes qui font partie de mon ADN et qui ont donné naissance en 2013 au Zoom, un lieu dédié à la création où s'entrechoquent spectacles vivants et images », précise-t-elle. Aurélie enchaîne les réalisations. À point, son dernier court-métrage, tourné entre Bourg et le CECOF d'Ambérieu-en-Bugey, raconte l'histoire d'Anna, apprentie pâtissière, qui doit faire des choix pour réussir. Ce film était en lice pour les César 2023. « Une reconnaissance et un coup de pouce pour continuer à créer », s'enthousiasme Aurélie qui travaille actuellement à l'écriture de son premier long métrage et d'une mini-série.



SUAIP ZINKAL

MAINS TENDUES POUR LA TURQUIE

Le mot : Solidarité

6 février 2023 : un tremblement de terre de magnitude 7,8 frappe la Turquie et la Syrie. Immédiatement, la communauté turque de Bourg se mobilise pour aider ses compatriotes. « Face à l'ampleur de la catastrophe, nous avons, dès le lendemain du séisme, acheminé par camion 90 m³ de vêtements chauds et de produits d'hygiène. Le délai d'acheminement par la route étant incertain, nous avons changé de stratégie et lancé un appel aux dons en espèces », précise Suaip Zinkal, président du centre culturel franco-turc de Bourg-en-Bresse et conseiller municipal. Pour collecter des fonds, le centre culturel a organisé une journée de vente de spécialités culinaires turques. La générosité des visiteurs, les dons des fidèles... ont permis de recueillir 90 000 € qui ont été remis à des associations humanitaires. Grâce à cet élan de solidarité, de la nourriture a été distribuée, des tentes, des préfabriqués et des sanitaires ont été installés... pour soutenir les survivants. Les besoins restent immenses, la collecte continue.

À savoir : Grand Bourg Agglomération a voté une aide de 30 000 €, en soutien aux victimes du séisme, qui sera répartie entre différentes associations humanitaires.



FÊTONS L'EUROPE !

Chaque année, le 9 mai, la Journée de l'Europe marque l'anniversaire de la déclaration historique prononcée par Robert Schuman, considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne. En 1943, Schuman fut de passage à Bourg pour échapper à la Gestapo. La Ville de Bourg-en-Bresse commémorera cet épisode en posant une plaque au 6, rue Xavier-Privas où la famille Brazier l'avait accueilli. Pour fêter l'Europe, un jardin de drapeaux et l'exposition « Les Pères fondateurs de l'Union européenne », de la Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain seront implantés place de l'Hôtel-de-Ville.

ADOBESTOCK

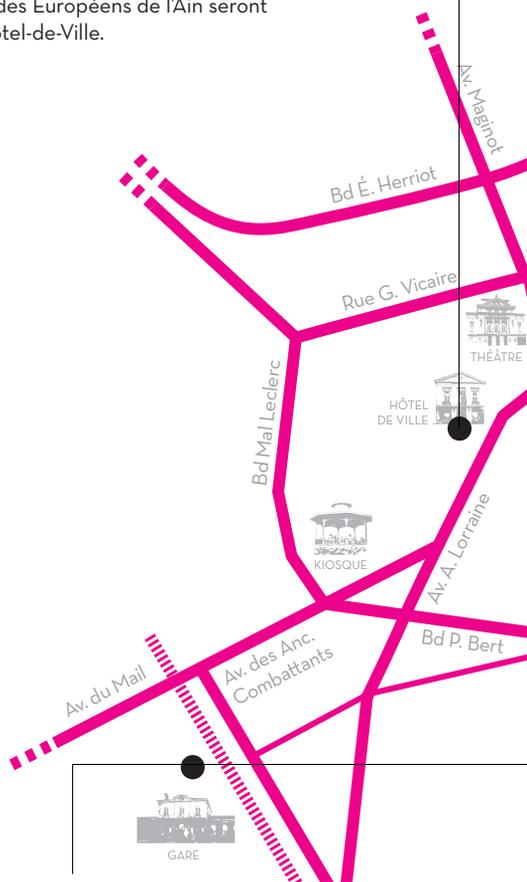
DES KITS POTAGERS POUR LES ÉCOLES

Laitue pommée, tomate cerise, basilic... le service Espaces verts de la Ville alimente en semis les potagers des écoles bourgiennes. À partir de graines bio, semées dans les serres municipales, les agents de production veillent sur les plantes jusqu'à la livraison dans les écoles : repotage, arrosage, repiquage...



ADOBESTOCK

Depuis l'année dernière, deux kits sont disponibles, au printemps et en automne, avec une proportion de fleurs comestibles/aromatiques en hausse. Cette année, le service Espaces verts va livrer 35 kits.



SERGE BUATHIER

LES CONSEILS CITOYENS DANS L'ACTION

Acteurs de leurs quartiers, les conseils citoyens se mobilisent et s'investissent pour organiser des actions qui font bouger la ville. Le conseil citoyen Gare/Peloux/Mail/Citadelle organise pour la première fois *Plus verte la Bresse*, le festival qui en jette (pas), afin de sensibiliser à la surconsommation (textile, alimentaire, énergie) autour de stands d'animation et d'information avec de nombreux partenaires au parc de la Madeleine et une soirée court métrage au Zoom. Du côté du conseil citoyen Vennes/Bouvent/Charmettes/Cuiron, c'est une nouvelle édition de *Ça roule dans mon quartier* qui proposera au public de tout savoir sur les déplacements doux, au gymnase des Vennes avec une foule d'animations au programme !

Ça roule dans mon quartier, samedi 3 juin (14 h à 18 h)

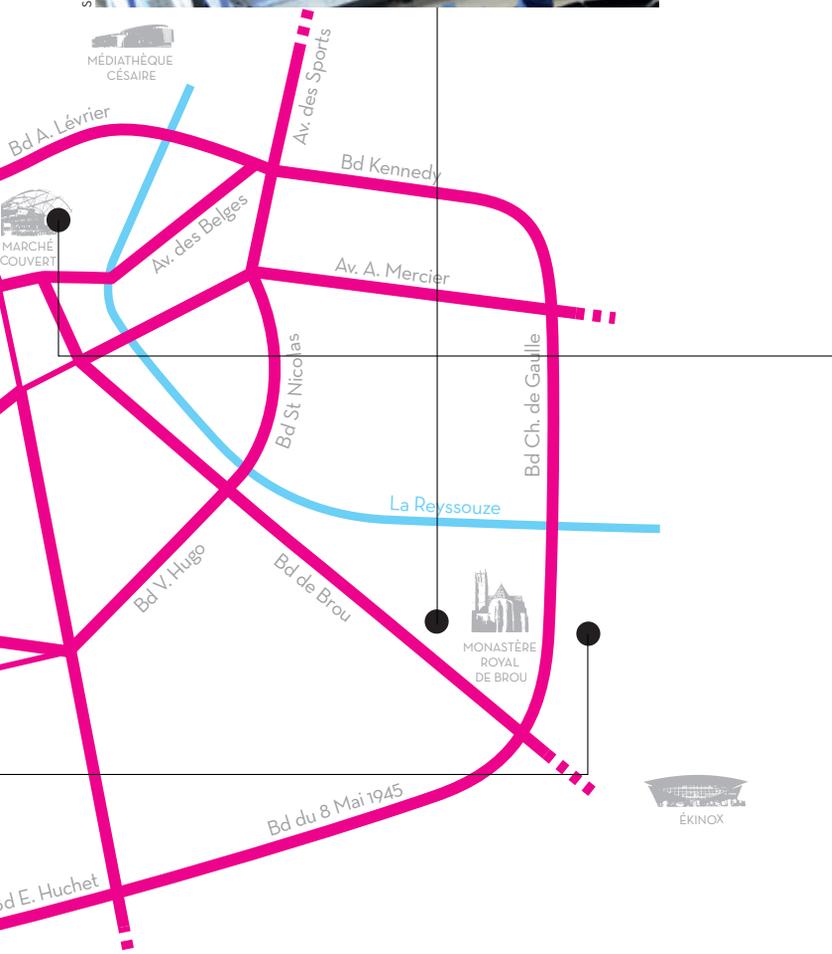
Plus verte la Bresse, vendredi 9 (19 h 30) et samedi 10 juin (14 h à 18 h)

+ Programmes complets sur bourgenbresse.fr

RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

Depuis 2015, la Ville a multiplié, grâce à la Société publique locale d'efficacité énergétique (SPL OSER), les réhabilitations thermiques dans les groupes scolaires. Début juillet, c'est au tour des groupes scolaires de Brou et Charles-Jarrin de bénéficier de travaux qui vont améliorer la performance énergétique des bâtiments, mais aussi le confort des élèves et du personnel. Côté maternelle de Brou, réfection complète de l'isolation et des menuiseries, des espaces intérieurs et création d'un restaurant scolaire commun avec l'élémentaire. Côté Jarrin, amélioration des performances énergétiques, création d'une production d'électricité photovoltaïque en toiture et agrandissement du restaurant scolaire.

SERGE BUATHIER



Regroupement des marchés

Rendez-vous incontournable des mercredis matins bourgiens, le marché rassemble chaque semaine plus de 180 commerçants non sédentaires. Soucieuse de renforcer son attractivité, la Ville a mené, en lien avec les commerçants non sédentaires et sédentaires, une étude sur la modernisation du marché qui a permis de repenser le périmètre du mercredi. À partir du 3 mai le marché quitte l'esplanade de la Comédie. Retrouvez tous les étals des commerçants sur le Champ de Foire, à proximité du marché alimentaire.



LEA RONDEPIERRE

STATIONNER MALIN

Depuis le 1^{er} mars, vous pouvez stationner en zone verte (stationnement de longue durée) pour 8 jours consécutifs au tarif de 15 € en prenant un ticket sur horodateur ou via l'application prestopark.com. Pour mémoire, 7 500 places de stationnement sont proposées en parkings et sur voirie, dont pas moins de 5 000 gratuites* !

*Une erreur s'était glissée dans le précédent magazine sur le nombre de places gratuites à disposition.

GÉRALDINE BOURGAY-MARIN

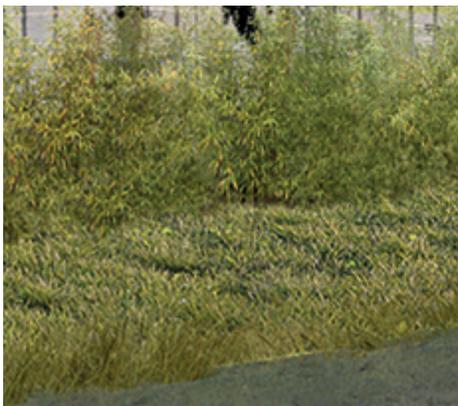


Grand format.



21 km

de réseau seront installés
pour apporter eau chaude
sanitaire et chauffage à 40 %
d'abonnés supplémentaires.



Bourg accélère sa transition écologique. Depuis quinze ans, la Ville est engagée dans le développement des énergies renouvelables. La réhabilitation thermique des écoles a déjà permis d'économiser 48 % d'énergie depuis 2009 et 28 % pour les bâtiments municipaux. La Ville va par ailleurs installer des panneaux solaires sur les écoles Louis-Parant et Charles-Robin (cf. p. 7 du *C'est à Bourg*). Le lancement, ce printemps, des travaux d'interconnexion des réseaux de chauffage urbain est une étape supplémentaire dans la transition énergétique de Bourg-en-Bresse.

Désireuse de développer l'utilisation des énergies renouvelables, la Ville de Bourg va interconnecter le réseau de chaleur historique de l'ASSURC, dans le secteur de la Reyssouze, avec celui du quartier de la Vinaigrerie. Ce vaste chantier, qui démarre au printemps, s'inscrit dans la stratégie de transition énergétique déjà largement engagée par la Ville.

Travaux d'extension du réseau de chauffage urbain

UN CHAUFFAGE + VERT ET - CHER

Interview



CORINNE BERTRAND

**CHARLINE
LIOTIER**

**MAIRE ADJOINTE
DÉLÉGUÉE
AU PATRIMOINE
ET À L'ÉNERGIE**



Pour une ville encore plus engagée dans le développement des énergies renouvelables ! »

Pourquoi la Ville fait-elle de la transition énergétique une priorité ?

Dans un contexte de tension sur les prix de l'énergie, lié notamment à la guerre en Ukraine, et de lutte contre le dérèglement climatique, la recherche de l'autonomie énergétique et la baisse des émissions de gaz à effet de serre sont devenues primordiales. Grâce aux différents chantiers de transition énergétique que nous avons engagés (rénovation thermique des écoles, installation des panneaux solaires, développement du chauffage urbain au bois...), nous allons consommer moins, produire de l'énergie verte et locale, tout en réduisant notre empreinte carbone et en limitant les conséquences de la hausse des prix de l'énergie sur les finances de la Ville et de ses habitants.

Quel est l'intérêt de lancer des travaux d'interconnexion des réseaux de chauffage urbain de Bourg-en-Bresse ?

En janvier 2023, la Ville et l'ASSURC (Association syndicale des utilisateurs du réseau de chauffage urbain) ont décidé d'interconnecter leurs réseaux de chaleur urbains respectifs, à savoir La Vinaigrerie et Reyssouze Énergie Services, exploités par ENGIE Solutions. Cette mutualisation des moyens de production permettra de créer chaleur et eau chaude sanitaire à partir d'énergies renouvelables toute l'année et d'augmenter la livraison de chaleur de 20 GWh. La connexion des réseaux de chaleur nord et sud de Bourg, contribuera à augmenter le volume d'énergies renouvelables produit par la ville. En fin de compte, un maximum de logements, de copropriétés, de

bâtiments publics et privés seront reliés au réseau de chauffage urbain, c'est-à-dire à une énergie renouvelable au bois dont le coût n'explosera pas. Cette interconnexion permettra d'amortir en partie l'inflation sur les prix de l'énergie, de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Quels seront les nouveaux sites reliés à ce réseau de chaleur ?

À terme, notre objectif est de raccorder 6600 équivalents logements, soit une augmentation de 40 % du nombre d'abonnés. Parmi, eux, Les Glycines et l'immeuble Cardinal à la Madeleine, la résidence réalisée par Vinci à la Vinaigrerie, l'immeuble Bourg Habitat avenue Jean-Marie-Verne, le projet Fontanel rue du Stand, des copropriétés du Champ-de-Mars, le projet Citadelle et les logements Bourg Habitat de la rue Alphonse-Mas.

COMMENT FONCTIONNE VOTRE RÉSEAU

Le réseau de chauffage urbain de Bourg en chiffres

6 600

logements raccordables

21 km

de réseau

8 M€

d'investissement pour les travaux d'interconnexion des réseaux de chauffage urbain

20 %

d'économie sur les factures

70 %

de chaleur renouvelable

10 000 tonnes

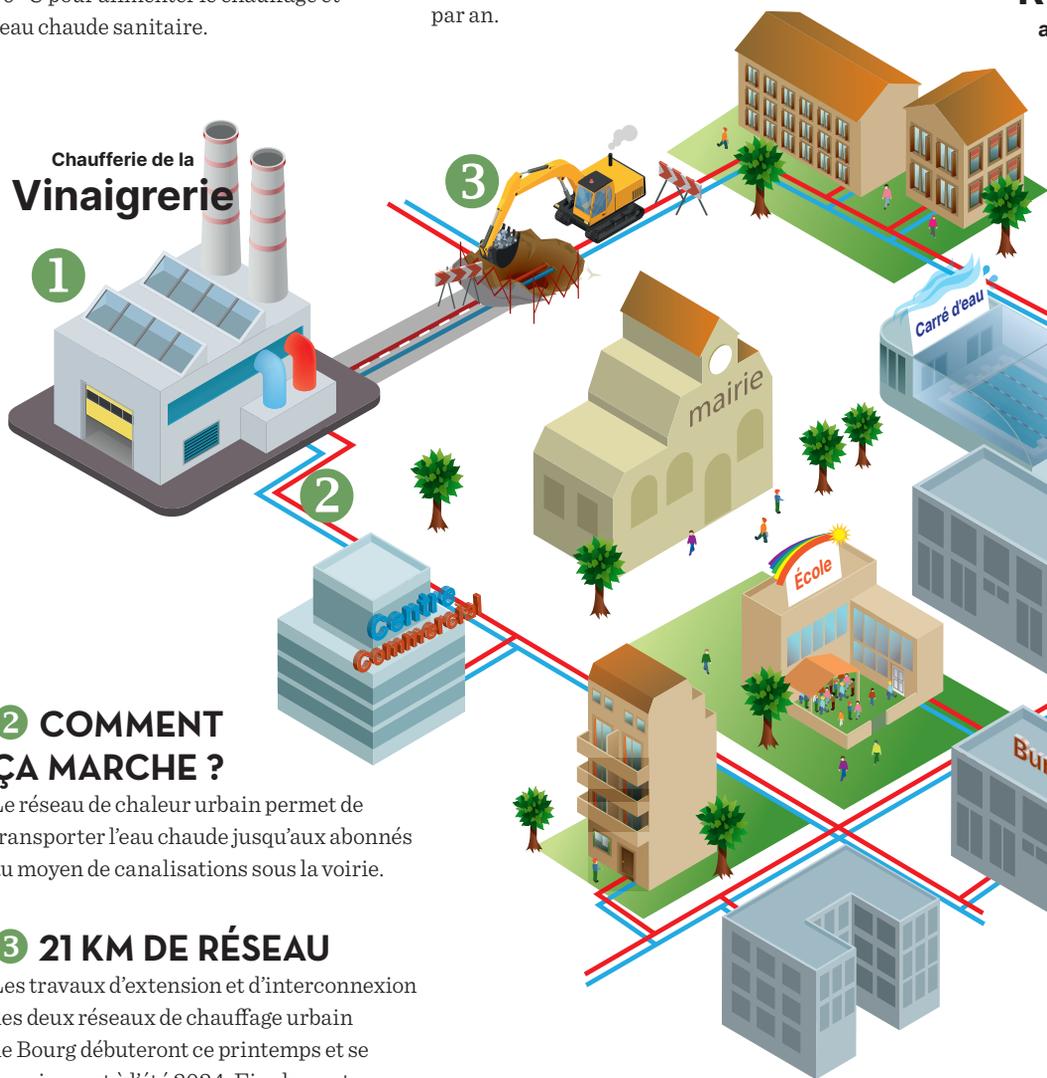
de CO₂ évitées/an (émission annuelle de 1 000 Français)

1 ET 1, ET 2 ET 3 CHAUFFERIES

Les trois chaufferies de Bourg-en-Bresse chauffent l'eau du réseau à 90 °C pour alimenter le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

6 LE SAVIEZ-VOUS ?

99 % des fumées émises par les chaufferies de Bourg sont constituées de vapeur d'eau. Afin de préserver la qualité de l'air, les fumées des chaufferies de Bourg sont traitées deux fois, grâce aux filtres à manche et aux électrofiltres : 2 508 tonnes de CO₂ sont évitées par an.



2 COMMENT ÇA MARCHE ?

Le réseau de chaleur urbain permet de transporter l'eau chaude jusqu'aux abonnés au moyen de canalisations sous la voirie.

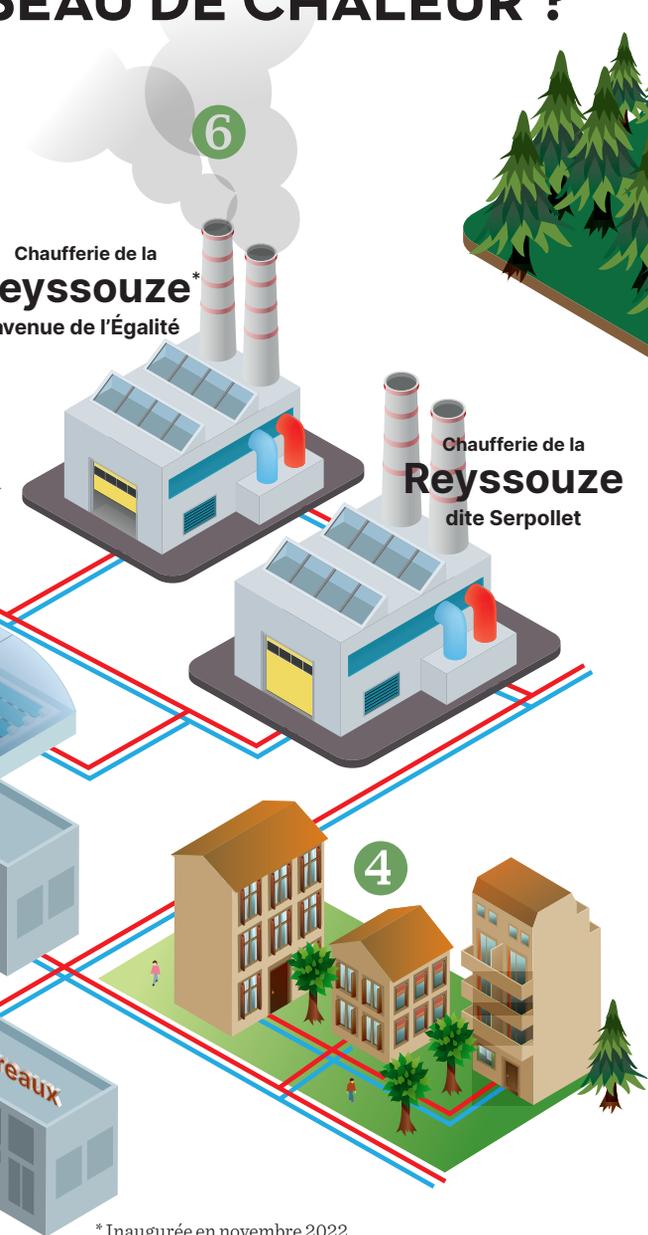
3 21 KM DE RÉSEAU

Les travaux d'extension et d'interconnexion des deux réseaux de chauffage urbain de Bourg débuteront ce printemps et se termineront à l'été 2024. Finalement, 21 km de réseau apporteront eau chaude sanitaire et chauffage à 40 % d'abonnés supplémentaires à Bourg-en-Bresse. Une chaleur produite majoritairement à partir d'énergies renouvelables (biomasse), à plus de 70 % pour RES (Reyssouze Énergie Services) et 80 % pour le réseau de la Vinaigrierie.

4 UN RÉSEAU POUR TOUS

Les utilisateurs suppriment leur chaudière et se raccordent au réseau pour prélever la chaleur dont ils ont besoin pour alimenter des immeubles de bureaux, de logements ou des bâtiments publics.

SEAU DE CHALEUR ?



* Inaugurée en novembre 2022

ENGIE SOLUTIONS, ILLUSTRATION RÉALISÉE PAR PRÊLE DOUAY, DIRECTRICE ARTISTIQUE / ADOBESTOCK ET ANNE CLAUDEL

5 DU BOIS LOCAL

Le bois utilisé par les trois chaufferies provient majoritairement d'un rayon de 100 km autour de Bourg-en-Bresse. L'utilisation de cette énergie permet de préserver notre environnement, d'entretenir les forêts françaises et de diminuer les risques d'incendie. Le bois énergie est aussi créateur d'emplois non délocalisés : 4 000 tonnes de bois consommées chaque année, c'est 4 emplois créés dans la filière bois.

Planning du chantier



- Du 3 au 15 juillet 2023 (cinq semaines) : traversée du boulevard Joliot-Curie
- Du 3 juillet au 24 août 2023 (six semaines) : secteurs Vinaigrerie et Saint-Joseph
- Du 17 au 29 juillet 2023 (deux semaines) : au niveau du collège de Brou et du quai Groboz
- Du 31 juillet au 1^{er} septembre 2023 (cinq semaines) : boulevard Victor-Hugo
- Du 21 août au 1^{er} septembre 2023 (deux semaines) : parc Saint-Nicolas et traversée du boulevard Saint-Nicolas
- Du 4 septembre au 11 novembre 2023 (dix semaines) : dans les secteurs du Pressoir et du Malivert
- Du 13 novembre au 16 décembre 2023 (cinq semaines) : dans le secteur Saint-Éxupéry
- Du 18 décembre 2023 au 24 février 2024 (dix semaines) : pour la jonction des chaufferies dans le secteur de la rue de l'Égalité et de la rue Serpollet
- Du 6 au 20 mai 2024 (trois semaines) : allée de Challes
- Du 26 février au 4 mai 2024 (dix semaines) : dans le quartier des Baudières



CAP SUR LES TRAVAUX

Les travaux d'extension et d'interconnexion des deux réseaux de chauffage débiteront ce printemps et se termineront à l'été 2024 par l'achèvement de la sous-station d'échange des deux réseaux située quartier de Brou. Le souci de la Ville est de réduire au maximum la gêne occasionnée par ce vaste et ambitieux chantier. Dès l'été 2023, plusieurs axes

importants de la Ville seront touchés par les travaux. Afin d'informer au mieux les habitants et les personnes de passage sur le planning de réalisation, des panneaux d'information seront disposés dans les rues impactées et des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres pour préciser les impacts sur la circulation locale.

Toutes les informations seront

disponibles et actualisées sur le site Internet de la Ville de Bourg-en-Bresse et sur les sites Internet des réseaux : Réseau de chauffage Urbain - Bourg-En-Bresse & Réseau de chaleur Bourg-en-Bresse ; Réseau de chauffage Urbain - Bourg-en-Bresse.

+ bourgenbresse.fr - rezomee.fr

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



HÔTEL-DIEU, UNE PAGE SE TOURNE

À l'occasion de la fermeture du dernier service hospitalier de l'Hôtel-Dieu

et avant son déménagement vers le site de l'hôpital de Fleyriat, le centre hospitalier de Bourges-en-Bresse organise *Retr'Hôtel Dieu*, trois jours de festivités pour retracer la vie de ce lieu emblématique et historique du territoire. Conférences, concerts, expositions, visites, reconstitutions et balades sont au programme.

À l'avenir, l'édifice et le parc de l'Hôtel-Dieu seront vendus par le centre hospitalier. Une convention de partenariat a été signée avec la Ville, pour définir un cahier des charges et pour choisir un projet qui corresponde aux souhaits de la municipalité en matière d'urbanisme et aux recettes attendues par le centre hospitalier pour financer ses investissements. La Ville va acquérir le parc longeant le boulevard de Brou, ce nouveau jardin public sera relié au parc des Baudières grâce à la création d'une passerelle. Le reste du tènement sera cédé.

+ ch-bourg-en-bresse.fr et bourgenbresse.fr

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



J-100

Le passage du Tour de France à Bourges-en-Bresse, c'est dans moins de 100 jours. Et quelle étape ! La fête se tiendra sur deux jours. Les 19 et 20 juillet, un fan park s'installera sur le Champ de Foire et proposera de nombreuses animations autour du vélo et du Tour. Le 20 juillet, jour d'étape, les coureurs termineront leur course devant le site majestueux du monastère de Brou.



Plan canicule

Du 1^{er} juin au 15 septembre, une alerte canicule peut être déclenchée si les conditions météorologiques sont réunies. Dans ce cadre, la Ville de Bourges reconduit son dispositif de veille destiné aux personnes fragiles et isolées, âgées de 65 ans et plus ou en situation de handicap. En cas de déclenchement de l'alerte, les personnes inscrites sur le registre communal recevront des appels des professionnels du service Prévention seniors de la Ville. Durant l'été 2022, 90 Burgiens étaient inscrits sur le registre et ont bénéficié de ce service. Vous souhaitez profiter de ce dispositif ou signaler une personne fragile et isolée, contactez le service Prévention seniors de la Ville.

+ 04 74 42 45 70



ON NE FUME PAS !

Pour protéger la santé des

enfants, la Ville généralise fin avril les espaces sans tabac devant les écoles primaires. Il est demandé de ne pas fumer ou de ne pas vapoter à proximité des établissements scolaires, notamment devant les entrées. Une action menée en partenariat avec la Ligue contre le cancer qui souligne l'importance de « dénormaliser » le fait de fumer aux yeux des enfants, qui sont tentés d'imiter les gestes des grands. Les enfants sont aussi plus sensibles à la fumée et à la présence de mégots au sol.

Pour mieux identifier ces espaces sans tabac, un marquage au sol est réalisé. Nous comptons sur votre adhésion, pour le bien-être et la santé de vos enfants.

La ville apaisée : à vos marques...

C'est parti ! Dans le cadre de la mise en place du dispositif « ville apaisée, vitesse adaptée » à Bourg-en-Bresse, les agents de la Ville ont commencé le marquage au sol. Ces travaux s'étaleront jusqu'à l'été. Des panneaux seront également installés progressivement aux entrées de ville pour indiquer les nouvelles limitations de vitesse.

À partir du 2 octobre, ce nouveau dispositif a des règles simples : dans les petites rues et le centre-ville, on roule à 30. Rien ne changera en revanche pour les boulevards et les grands axes qui resteront à 50 km/h.

Rouler à 30 km/h, c'est plus de sécurité pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes grâce à des distances de freinage divisées par deux.

C'est aussi moins de nuisances sonores avec des moteurs qui tournent moins vite. C'est donc un partage de la ville rééquilibré au bénéfice de toutes et tous, un changement positif plébiscité dans le cadre de la e-consultation menée fin 2022.



SERVICE COMMUNICATION - VILLE DE BOURG-EN-BRESSE



DANIEL GILLET

Destination Bouvent

Les beaux jours arrivent et une nouvelle saison s'ouvre à Bouvent. Du 13 mai au 29 août, profitez de la base de loisirs avec des animations pour tous, des activités sportives, ludiques et nautiques, ou tout simplement pour un instant de détente dans un écrin de verdure.

Bouvent, c'est un site sportif emblématique de la ville, labellisée Terre de Jeux 2024. Dans ce cadre, des temps d'animations et des initiations seront proposés gratuitement par les associations sportives bourgiennes. Avec la réouverture de la base nautique, la reprise de l'aviron (discipline olympique) et le retour des activités de pleine nature pour les écoles, le site de Bouvent est au cœur de la dynamique olympique.

N'oubliez pas de retirer votre carte bourgienne, disponible depuis le 3 avril, pour accéder gratuitement à la base de loisirs.

www.bourgenbresse.fr/bouvent

PROJET IMMOBILIER EN CŒUR DE VILLE

Après plus de trois ans de négociation, entre la Ville et la société Jouvant, le projet immobilier privé autour de l'ancien palais de justice, rue du Palais, a débuté fin février par la démolition du gymnase Bichat. En lieu et place de ce bâtiment en mauvais état et ex-propriété de la Ville, 55 places de stationnement en ouvrage seront créées. « Elles seront en partie souterraines et répondront également aux besoins de l'immeuble adjacent de La Conciergerie qui manque de stationnement », précise Claudie Saint-André, maire adjointe à l'Urbanisme.

Outre ce parking, le projet prévoit la réalisation d'une trentaine de logements, la

création d'un espace culturel de 150 m² dans l'ancienne salle des pas perdus et de 600 m² de bureaux. Un bâtiment moderne de quatre étages enchâssé sur l'ancien tribunal sera également construit. Livraison attendue pour la fin 2025.



BEL AIR ARCHITECTURES

 **Monastère royal de Brou**
@monasteredeBrou 1^{er} mars

Découvrez la Pietà de Conrad Meit. Cet artiste a sculpté les gisants de Philibert et Marguerite ! Réalisée à Brou, l'œuvre restaurée revient sur son lieu de création. Un prêt exceptionnel de la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté @Bourg_en_Bresse @leCMN

 **Académie de la Bresse**
@AcaBresse 28 fév.

La volaille de Bresse, Bressane de l'Année 2022 ! 65 ans d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOP depuis 1996) et 160 ans de Glorieuses dont le nom évoque un trésor pour un produit d'excellence unique. Voilà qui méritait un Trophée de Bressane de l'année 2022 !

1 075

C'est le nombre de Burgiens qui ont bénéficié en 2022 d'une aide de la Ville pour acquérir des vélos classique ou électrique. Coût pour la Ville : 305 000 €.

777

C'est le nombre de saisonniers recrutés cette année par la mairie pour la saison estivale. Surveillants aquatiques, agents d'accueil... ils viendront renforcer les équipes municipales pour vous apporter un service de qualité. Bienvenue à eux !

Tranquillité vacances

Les beaux jours arrivent et vous avez planifié des escapades. Pour partir l'esprit tranquille, la police municipale, en lien avec la police nationale, vous propose de surveiller votre maison ou votre appartement pendant vos absences prolongées.

Les forces de police coordonneront des passages réguliers à votre domicile (au moins un par jour) pour vérifier qu'aucune intrusion n'a eu lieu et dissuader les voleurs. Ce service est gratuit. Vous êtes intéressé ? Téléchargez le formulaire sur le site Internet de la ville et déposez-le à la police municipale ou au commissariat. Vous pouvez également retirer ce formulaire en mairie ou à la police municipale.

+ 04 74 42 45 00



ADOBESTOCK



LÉA RONDEPIERRE

L'ACCESSIBILITÉ, UNE PRIORITÉ

En collaboration avec l'association APF France handicap, la Ville facilite l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap. De nombreux aménagements et services ont été réalisés à Bouvent. L'an dernier, des bancs ont été ajoutés, des équipements adaptés (quadrix, fauteuil manuel, déambulateurs...) et un service gratuit d'aide à la mobilité avec voiturette PMR ont été mis en place. Cette saison, le transport en voiturette sera étendu. Il fonctionnera tous les week-ends à partir du 27 mai, puis tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août. Du 13 mai au 29 août, un dispositif pour baignade accompagnée sera expérimenté. Tout le mois de juillet, la délégation APF France handicap proposera deux après-midis par semaine des activités de plein air pour tous et informera sur l'accès aux droits des personnes handicapées.

+ Aide à la mobilité, parc de loisirs de Bouvent : 07 62 11 96 61
Animations par APF France handicap : 04 74 23 41 59

Chasse aux moustiques

Avec les beaux jours et la hausse des températures, les moustiques sont de retour. Vecteurs de nuisances, et pour certains de maladies, les moustiques qui vous piquent sont souvent nés à proximité de votre domicile. Pour vous en débarrasser, une seule solution : supprimez les eaux stagnantes où ils pondent leurs œufs et prolifèrent. Inspectez régulièrement votre jardin à la recherche de réserves d'eau, même les plus petites. Nettoyez les gouttières, les regards d'eau pluviale, les évacuations des terrasses et les caniveaux. Éliminez ou videz après chaque pluie les seaux, jouets d'enfants, bâches et sacs envols. Équipez les bacs de récupération d'eau pluviale de maille moustiquaire au niveau du réservoir. Traitez votre piscine et rangez celle des enfants avant de partir en vacances. Comme chaque année, l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démositication (EIRAD) peut intervenir gratuitement à votre domicile pour vous aider à identifier et éliminer les gîtes responsables de la prolifération du moustique tigre. Vous êtes gêné, signalez-le www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic

+ Service Hygiène et Santé publique : 04 74 42 45 00





À LA FOLIE

Cet été, la 14^e édition du festival *À la folie* organisée conjointement par la Ville et le monastère royal de Brou revient du 15 juillet au 26 août. Placé sous le signe de l'éclectisme musical, le festival mettra chaque samedi soir à l'affiche des artistes internationalement reconnus, mais aussi des talents émergents dans le cadre enchanteur du deuxième cloître du monument burgien. Et pour clore la soirée, le public pourra profiter gratuitement du spectacle de lumière *Couleurs d'amour*.

Le 15 juillet, Nigra Sum ouvrira le festival avec *Les Vêpres* de Monteverdi. Après cette œuvre de musique baroque, le public pourra plonger, le 22 juillet, dans la musique électro de Makoto San. Suivront le 29 juillet, Fontanarosa (pop anglaise), le 5 août, Marie-Flore (chanson française), le 12 août, Lass (musique du monde, afropop) et le 19 août, Lehmanns Brothers (soul). Bertrand Belin clôturera les festivités le 26 août avec un répertoire de chanson française.

+ Billetterie : monastere-de-brou.fr

Nouveau site Internet

Imaginé par les équipes de Brou, en lien avec le Centre des monuments nationaux, le nouveau site Internet du monastère royal de Brou est en ligne. Au rang des nouveautés : un accès facilité aux informations, une valorisation de l'offre de visite, une découverte du monument en ligne et un agenda qui permet de retrouver tous les rendez-vous proposés à Brou.

BourgenBresse
@Bourg_en_Bresse 30 mars

Budgets verts, emprunts écologiques pour peser sur les banques, actions en faveur de l'environnement et de l'énergie, @Bourg_en_Bresse est en avance sur la transition écologique. Une action résolue, sous l'impulsion de @JFDebat récompensée hier par @ecomaires à l'AssembléeNat

La question :

Je constate des fissures dans l'immeuble où je réside. À qui dois-je m'adresser ?

La réponse :

Ne paniquez pas ! Sachez que la majorité des fissures sont superficielles et que le meilleur réflexe à avoir est de faire une déclaration auprès de votre assurance multirisque habitation, qui pourra vous adresser un expert. En fonction des conclusions de l'expertise quant à l'origine des fissures, vous pourrez mettre en cause le propriétaire ou la copropriété. Concrètement, si les fissures sont susceptibles d'affecter la structure de l'immeuble (la dalle par exemple), le maire peut prendre toutes les mesures utiles pour préserver la sécurité des occupants et notamment un arrêté de mise en sécurité. Cette procédure - exceptionnelle - consiste à enjoindre le propriétaire du bâtiment fissuré à faire réaliser, dans l'urgence, les travaux nécessaires pour mettre fin aux désordres.

Dans certains cas, l'arrêté peut prévoir une interdiction temporaire ou définitive, d'occuper les lieux. Pour les situations les plus dangereuses, il peut arriver que les rues d'accès au bâtiment soient temporairement coupées à la circulation ou que celle-ci soit restreinte, de sorte à ce qu'un périmètre de sécurité puisse être établi. Si les fissures apparaissent très brutalement et sont très importantes, contactez les sapeurs-pompiers, composez le 18.

Ça, c'était avant.



22 MAI 1964. JUMELAGE AVEC BAD KREUZNACH. CÉRÉMONIE OFFICIELLE À BOURG-EN-BRESSE. ARCHIVES MUNICIPALES. 418W48. PHOTO DE CHARLES ANTONIN

NOCES DE DIAMANT.

Le 29 juin 1963, quelques mois après le traité de l'Élysée, l'acte de jumelage entre Bourg-en-Bresse et Bad Kreuznach est signé. Depuis, les deux villes partagent une indéfectible amitié.

60 ans, ça se fête !

Pour célébrer les 60 ans d'amitié entre Bad Kreuznach et Bourg-en-Bresse, un programme de festivités est en cours d'élaboration avec les associations locales et les établissements scolaires jumelés. Rendez-vous du 5 au 7 octobre 2023 à Bourg pour des expositions, un marché franco-allemand, un spectacle de théâtre, un concert... et de nombreuses autres surprises !

Après la Seconde Guerre mondiale, la guerre froide bat son plein entre les États-Unis et l'URSS qui se sont partagés le monde et particulièrement l'Europe. Pour contrecarrer l'hégémonie de ces deux géants et construire une fraternité européenne destinée à éviter toute guerre, les chefs d'État français et allemand œuvrent à la réconciliation des peuples et à la constitution d'une force économique. En 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est créée. En 1957, le traité de Rome, marquant la naissance de la Communauté économique européenne, est signé. La consolidation de cette Europe naissante passe par un indispensable rapprochement franco-allemand. Sous l'impulsion du président de la République Charles de Gaulle et du chancelier Konrad Adenauer, des liens se tissent entre les deux nations.



Vive Bad Kreuznach, vive l'amitié entre la Bresse et la Rhénanie-Palatinat. »

Amédée Mercier, maire de Bourg-en-Bresse de 1944 à 1965

Le 22 janvier 1963, le traité d'amitié et de coopération de l'Élysée est signé. La réconciliation des deux ennemis héréditaires est en marche. Dans le sillage de cette amitié retrouvée, les jumelages se multiplient. À l'instar d'autres communes françaises, Bourg-en-Bresse se rapproche d'une ville allemande. Dès 1962, à l'initiative de Gerhard Schröder, président de l'amicale Bourgogne-Rhénanie-Palatinat, une délégation burgienne est invitée au

2000^e anniversaire de la ville de Mayence. Amédée Mercier, maire de Bourg, demande à Marius Roche, le plus jeune de ses adjoints et ancien résistant, et à Charles Hinker, ingénieur en chef de la voirie et Alsacien d'origine, de faire le déplacement. Les deux hommes pensent qu'il faudra du temps pour effacer les souvenirs de guerre. Outre-Rhin, ils doivent rencontrer trois villes désireuses de se jumeler. Parmi elles, Bad Kreuznach où le 26 novembre 1958, le Général de Gaulle et Konrad Adenauer se sont rencontrés pour la première fois sur le sol allemand.

60 ANS D'AMITIÉ

À Bad Kreuznach, la délégation burgienne est accueillie très chaleureusement. Séduits par l'enthousiasme de la population et le charme de cette ville d'eau, les observateurs d'Amédée Mercier reviennent directement à Bourg sans aller voir les deux autres localités pressenties pour un jumelage.

Dans la foulée de ce premier contact prometteur, des délégués de Bad Kreuznach participent à Bourg-en-Bresse au 100^e anniversaire des Glorieuses. Rapidement, les liens se resserrent entre ces deux villes que tout rassemble : taille similaire, tissus économique et commercial dynamiques... Cette amitié naissante est officialisée à Bad Kreuznach le 29 juin 1963 par la signature de l'acte de jumelage par Amédée Mercier, maire de Bourg-en-Bresse et Gerhard Muhs, *oberbürgermeister* de Bad Kreuznach. La population est en liesse et la presse de l'époque retient la phrase symbolique : « Nos montres marquent la même heure. » Le 24 mai 1964, une cérémonie similaire est organisée à Bourg. Depuis, la flamme de l'amitié n'a cessé de grandir. Les échanges entre élus, associations et établissements scolaires se sont développés. Aujourd'hui, une dizaine d'associations et quatre établissements scolaires font vivre ce jumelage. Si cette fraternité se vit au quotidien, elle est aussi ponctuée de grands anniversaires marqués par des festivités, officielles et populaires. Au début du jumelage, en 1964, une grande rencontre rassemble les sociétés sportives de Bourg-en-Bresse et Bad Kreuznach. En 1973, le 10^e anniversaire est l'occasion d'importantes réjouissances des deux côtés du Rhin avec en point d'orgue les inaugurations de l'avenue de Bad Kreuznach à Bourg et de la Bourger Platz à Bad Kreuznach. En 1988, Burgiens et Kreuznacher se déplacent nombreux pour fêter les 25 ans du jumelage et des coureurs du Grand Fond Bressan relient les deux villes en faisant 700 km à pied. Depuis, cette amitié sans faille est régulièrement célébrée. Rendez-vous cet automne pour les festivités du 60^e anniversaire.

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; Bourg de A à Z, Maurice Brocard.

 de photos sur bourgenbresse.fr



Remise du drapeau de l'Europe à la Ville de Bourg-en-Bresse en présence des maires Paul Barberot et Peter Fink.

ARCHIVES MUNICIPALES 48BW68

Un jumelage distingué

Le 5 septembre 1967, Sir Geoffrey de Freitas, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, remet à Bourg-en-Bresse le drapeau de l'Europe. Depuis, l'exemplarité du jumelage a été récompensée de multiples reprises : Prix France-Allemagne en 1975, diplôme européen du jumelage en 1988, plaquette d'honneur du Conseil de l'Europe en 1989. Un dossier de candidature a été déposé pour obtenir le Prix de l'Europe.

Quiz

1 – Avec combien de villes étrangères Bourg a-t-elle noué des liens ?

- a huit
b six

2 – En quelle année le jumelage entre Bourg et Bad Kreuznach a-t-il été signé ?

- a 1951
b 1963

Réponse : 02 - 10



Mai 2003, festivités du 60^e anniversaire du jumelage à Bad Kreuznach.

GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN

Des amis dans le monde entier

Outre son jumelage avec Bad Kreuznach, Bourg-en-Bresse a noué des liens avec des villes du monde entier. La cité burgienne a signé des partenariats avec Parme et San Severo (Italie), Meknès (Maroc), Yinchuan (Chine) et a également conclu des protocoles d'échanges avec Namur (Belgique), Aylesbury (Angleterre) et El Kef (Tunisie).

La vie du groupe d'opposition Bourg Réveille-toi ! au conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal du 6 février 2023, nous avons voté contre le budget primitif de la Ville. Le compte-rendu fait par le quotidien *Le Progrès* et *La Voix de l'Ain* était un peu réducteur pour les oppositions dans cet hémicycle d'autant plus que nous avons rarement la possibilité de nous exprimer et c'est pourquoi nous le faisons au travers du *C'est à Bourg*. Avant le prochain conseil municipal prévu... le 12 juin 2023, nous nous interrogeons sur la politique de la Ville pour la fin de l'année où le 30 km/h au centre-ville va exclure la voiture pour faire la part belle aux vélos, aux piétons et aux trottinettes

(de plus en plus présentes sur les trottoirs et dangereuses en l'absence de règles de sécurité). Nous avons demandé que l'on s'occupe davantage des personnes en situation de handicap, plus de surveillance dans les quartiers de manière à anticiper les violences récurrentes de 2023. Nos impôts ne vont pas augmenter en 2023, mais en 2024 ? À Bourg, c'est 35 % de logements sociaux, 28 % de taxes d'habitation en moins ! Les 35 % de propriétaires vont devoir assumer et participer aux finances de la Ville. Comment voulez-vous que l'on fasse entendre notre voix 4 mois après le

premier conseil municipal de l'année. La Ville pendant ce temps est à 100 % entre maire et adjoints en municipalité avec 14 réunions sans opposition. Où sont le débat, la démocratie et la liberté d'expression ? Sachez que nous serons toujours présents, mais nous avons besoin de vous, en nous faisant part de vos remarques et interrogations pour faire bouger les lignes, en nous écrivant à MATRASV@bourgenbresse.fr et MAITRECH@bourgenbresse.fr

**Pour le groupe Bourg Réveille-toi !
Vital Matras et Christophe Maître**

Budget, DUP

Lors du dernier conseil municipal du 6 février 2023, nous sommes intervenus et opposés sur le budget 2023 de la Ville et la procédure de déclaration d'utilité publique.

Budget

Les services, les écoles, les associations devront se serrer la ceinture. Le budget présenté n'est pas tenable en considérant que 1 € en 2022 est égal à 1 € en 2023, sans la prise en compte de la forte inflation actuelle. Comment faire avec les moyens de 2022 à l'identique ou mieux en 2023 ? Un budget réaliste aurait été recevable. Conscients que le pouvoir d'achat des

Burgiens est une priorité, nous avons proposé une baisse d'impôt due à cette période d'inflation. Cela est réalisable avec une maîtrise des dépenses et le taux d'endettement faible de la Ville. Nous regrettons vivement que nos propositions soient rejetées avec force par la municipalité.

Procédure de déclaration publique

Ce n'est ni plus ni moins une épée de Damoclès sur la tête des habitants qui risquent une expropriation de leur logement. Depuis 6 ans, aucune solution n'a été trouvée par la municipalité. Nous dénonçons encore fois une méthode de pression pour obliger les habitants à

vendre (mais à quel prix) dans le but de réaliser une piste cyclable !

Démocratie

Malgré nos participations aux commissions, des nouveaux éléments apparaissent lors des délibérations en séance du conseil. Nous avions déjà interpellé le maire sur cette « façon de faire ». Les projets doivent être présentés et débattus en commission avec toutes les informations nécessaires. Démocratiquement !

**Michaël Ruiz et Christophe Coquelet
pour le groupe Bourg Convergence
bourg.convergence@gmail.com**

Chères Burgiennes, chers Burgiens

Comme vous le savez, nous avons lancé un appel à contribution dans notre encart municipal afin de publier le témoignage de Burgiens. Vous en trouverez un nouveau ci-dessous.

À vous lire !

La démocratie locale à Bourg-en-Bresse : un 49.3 municipal ?

La lecture du *C'est à Bourg* est utile à un conseiller de la minorité et à un citoyen burgien ! C'est dans cette revue de promotion des réalisations de la majorité que nous avons appris l'appel à projets pour l'ancien conservatoire et le Centre Thérèse-Sommier. Si le processus de réhabilitation de ce patrimoine au centre-ville ne peut que recevoir notre soutien, c'est la méthode

encore et toujours secrète des décisions importantes que nous contestons.

Il eût été de bonne et saine démocratie que le processus opérationnel et l'intention urbaine aient été présentés et débattus dans une commission municipale où peuvent se rencontrer toutes les sensibilités du Conseil municipal. Comme pour d'autres, voire toute opération d'envergure, aucune information ni aucun débat ne permet d'aborder en commun le choix d'aliénation de patrimoine, ni objectifs d'urbanisme, ni mise en concurrence d'opérateurs ou de maîtrise d'œuvre.

La délégation donnée au Maire prend la forme d'un « despotisme éclairé », au mieux peut-être, par des échanges au sein du

cénacle de la municipalité.

Le conseil municipal sera consulté à la fin du montage de l'opération quand il sera saisi pour l'avis indispensable sur l'aliénation, en quelques minutes sur la base d'un rapport succinct, mais muet sur tous les enjeux, les dessous de la décision et le choix des opérateurs. Est-ce bien de la démocratie locale, celle que nous défendons... Mais si la Constitution ne prévoit pas de 49.3 pour la vie municipale, d'aucuns comme nous peuvent y voir le même refus de gouverner les affaires municipales avec un quelconque apport des oppositions.

**Pour le groupe Bourg Avenir
Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet,
Agnès Bloise.**



JULES RIGOBERT

AMBIANCE PRINTANIÈRE



APOLLINE GROS

DANS LA CIBLE DES CHAMPIONNATS DE L'AIN



GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN

SOUS LE REGARD DES ANGES

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/
passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions
scolaires, calcul des tarifs et chargement
des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h
au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance
de carte nationale d'identité, de passeport,
inscription sur les listes électorales, inscriptions
scolaires, attribution et approvisionnement
de la carte de restauration scolaire, cartes de
pêche et de baignade pour Bouvent, recensement
militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
Laissez vos messages
sur le répondeur.

UTOPIES

LE PRINTEMPS
CULTUREL
DE BOURK

6 → 8
MAI 2023



Ville de Bourg-en-Bresse, service Communication - Février 2023 - Conception Studio Kamino - Image réalisée avec l'intelligence artificielle Midjourney et retravaillée